# CRAL

# **CARAMAN RANDONNEES LOISIRS**

# Association loi 1901 Siège Social Mairie de 31460 CARAMAN

Site Internet : <a href="http://crlrando.fr">http://crlrando.fr</a>

N° 3 201 21 / Préfecture Haute-Garonne - N°3609 / FFRP - Agrt FFRP / 75 S 52
Décl. N° 03102 ET 0036 / DRDJS - Agrt. N° 31 AS 1095/DRDJS
Répert. SIRET 448 064 600 00019 - Code APE / NAF 926 C

## SEJOUR MAI 2025

Bonjour à toutes et tous,

Cette année, nous séjournerons dans le Périgord Pourpre (zone de Bergerac) du samedi 17 mai au samedi 24 mai 2025.

Le nombre de participants est limité à 28.

Nous serons logés au VILLAGE VACANCES LALINDE (CI ORTF)

Domaine de la Finou - Sainte Colombe

24150 LALINDE

dans de jolis chalets en bois au milieu d'un grand parc arboré.

Nous pouvons déjà vous donner un budget prévisionnel de 300 €/personne comprenant l'hébergement, l'adhésion obligatoire au CI ORTF (18 € non remboursables en cas d'annulation) la demi-pension (petit déjeuner et dîner), les draps (les lits seront faits). Pour un camping-car ce sera 290 € en demi-pension avec l'adhésion obligatoire.

Les pique-niques seront à la charge des adhérents. Il faudra apporter les serviettes de toilette, tapis de bain et torchons.

La taxe de séjour sera à régler sur place. (entre 1 et 2 € jour/personne).

Le programme sera communiqué mi-avril.

Les trajets aller/retour s'effectueront comme d'habitude en covoiturage.

Si ce séjour vous intéresse, nous vous demandons <u>une inscription au plus tard le 20 février avec le versement impératif d'un acompte de 150 €/personne</u>; Un autre appel de fonds de 150 € sera fait avant notre départ. Nous devons verser la moitié du séjour à la réservation et le solde à la fin).

### **IMPORTANT**

Ce domaine appartient au CI ORTF. Nous pouvons y séjourner avec ce tarif parce que Jean-Paul est retraité de France 3 et bénéficier des conditions financières particulières. Vous serez donc ses invités pour ce séjour et les règlements doivent impérativement être effectués par le compte bancaire de Jean-Paul. Donc ci-dessous le RIB des MISSEY (pour les virements) ; les chèques doivent être au nom de Jean-Paul MISSEY.

Dans l'attente de vos nouvelles très rapidement, cordialement

L'équipe organisatrice

Dominique - Marie-Rose 06 73 70 37 18 Jean-Paul - Maud 06 74 83 21 26

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

*CA* TOULOUSE 09/03/2019

CARAMAN 00162

Tel. 0562186140 Fax. 0810031383

Intitulé du Compte : MONSIEUR MISSEY JEAN-PAUL OU

MADAME MISSEY MAUD

29 CHEMIN DU PISTOUILLE

31460 SEGREVILLE

**DOMICILIATION** 

Code Code Numéro de compte Clé établissement guichet RIB

13106 00500 30016414235 28

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1310 6005 0030 0164 1423 528

Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift:

AGRIFRPP831